



## Projet éolien de Trébry

Forum de lancement – Compte-rendu

Salle des fêtes Jean Régnier, Trébry – Jeudi 19 octobre 2023

## Sommaire

<b>Sommaire</b> .....	2
<b>1. Préambule</b> .....	3
<b>2. Les participants</b> .....	4
<b>3. Synthèse des éléments présentés et des échanges</b> .....	5
<b>4. Contacts</b> .....	15
<b>5. Annexes</b> .....	16

## 1. Préambule

Depuis 2021, la société ESCOFI est en contact avec les élus de la commune de Trébry lesquels ont délibéré favorablement le lancement d'études de faisabilité pour un projet éolien.

Afin d'associer le territoire dans le développement de ce projet, la société ESCOFI a choisi de s'associer à Demopolis Concertation, une agence spécialisée de concertation. Dans ce cadre, une étude des perceptions a été menée au printemps 2023 avec l'objectif de recueillir les perceptions et attentes des acteurs locaux, parties prenantes du projet (élus, habitants, économique, sociaux, etc.) sur l'éolien et le développement d'un nouveau projet éolien à Trébry. A cette occasion, de nombreux questionnements et besoins ont été identifiés et une démarche de concertation adaptée a été initiée.

Suivant le lancement des études écologiques en avril 2023, un mât de mesure de vent a été installé sur la zone de projet fin septembre 2023 et un forum de lancement de la concertation a été organisé le mois suivant.

Pour informer les habitants de Trébry de la tenue de ce forum, l'équipe de Demopolis Concertation est venue à leur rencontre lors d'un porte-à-porte organisé mi-septembre. Un dépliant a été distribué dans les boîtes aux lettres de la commune, puis relayé par la mairie de Trébry sur ses différents canaux de communication.

### **Les objectifs du forum**

Le forum de lancement du 19 octobre 2023 s'est tenu à Trébry de 17h30 à 20h30. Il présentait les 5 objectifs suivants :

- 1) Faire découvrir aux participants les premières étapes du projet, de ses études et de la démarche de concertation,
- 2) Restituer la synthèse de l'étude des perceptions,
- 3) Informer les participants sur l'éolien en général,
- 4) Offrir la possibilité aux participants de poser toutes les questions qu'ils peuvent avoir et émettre leurs propositions vis-à-vis de ce projet,
- 5) Permettre aux habitants d'échanger avec l'équipe de développement d'ESCOFI et l'équipe de Demopolis Concertation.

## 2. Les participants

**Ce forum de lancement a rassemblé une cinquantaine de personnes dont une dizaine d'élus de la commune et des habitants de Trébry.**

Les équipes d'ESCOFI et Demopolis Concertation étaient présentes pour l'organisation, et répondre aux questions des participants :

### **ESCOFI :**

- Monsieur Vivien BAUMARD, Chef de projets éoliens
- Monsieur Tony MORISSEAU, Responsable régional Grand Ouest

### **Demopolis concertation :**

- Madame Camille BARROT, Consultante
- Madame Anaëlle RAPET, Consultante

### 3. Synthèse des éléments présentés et des échanges

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations et supports partagés lors du forum en annexe 2 du présent compte-rendu ou sur le site internet du projet, avec notamment :

- La zone d'implantation potentielle et les chiffres clés du projet ;
- Le calendrier de développement du projet ;
- Les études et un zoom sur le mât de mesure ;
- Les résultats de l'étude des perceptions ;
- La présentation de la démarche de concertation lancée ;
- Les cartes de la zone d'implantation potentielle et les contraintes locales identifiées ;
- Les informations sur les objectifs nationaux et régionaux pour le développement de l'éolien.

Pendant toute la durée du forum, les participants ont été invités à faire part de leurs questions et remarques sur les différents sujets exposés (annexe 1).

**Retrouvez ci-dessous la retranscription des échanges.**

#### 3.1 Vos questions et remarques sur l'éolien

**Question d'un participant :** *Quelle est la durée de vie d'une éolienne ?*

**Réponse d'ESCOFI :** Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la durée de vie moyenne d'une éolienne est estimée à 20 ans. Néanmoins, celle-ci peut s'étendre jusqu'à 25 ou 30 ans selon les constructeurs et avec une bonne maintenance du parc. Une fois cette durée écoulée, deux options sont possibles : le démantèlement ou le *repowering* (remplacement complet par de nouvelles éoliennes).

**Question d'un participant :** *Comment est recyclé une éolienne ?*

**Réponse d'ESCOFI :** Aujourd'hui, environ 93% d'une éolienne se recycle. Les parties métalliques, comme le mât, ont une valeur marchande non-négligeable. Le béton armé peut aussi être facilement valorisé dans le

secteur de la construction. Les pales sont plus difficiles à recycler, mais peuvent être broyées et valorisées comme combustibles ou être utilisées plus occasionnellement dans la fabrication de mobilier urbain notamment (parc de jeux pour enfants, bancs ...). Des expérimentations sont à l'étude avec l'objectif de produire des éoliennes recyclables à 100%.

**Remarque d'un participant :** *On a besoin d'éolien !*

**Remarque d'un participant :** *Je préfère ça au nucléaire.*

**Remarques d'un participant :** *Ça dévalue le prix des maisons !*

**Remarques d'un participant :** *Trois agences immobilières nous ont montré qu'on allait perdre*

**Question d'un participant :** *Est-ce qu'il y aura une dévaluation sur la valeur de la maison ?*

**Réponse d'ESCOFI :** Les nombreuses études indépendantes réalisées à travers le monde et notamment en France concluent à un impact limité de l'éolien sur l'immobilier. Au regard de ces études, étalées dans le temps et réalisées à des moments différents et sur des régions différentes, il n'est pas possible d'avérer des dévaluations immobilières systématiques engendrées par l'éolien. (Nous nous tenons à votre disposition pour vous transmettre les références des études en question).

## 3.2 Vos questions et remarques sur le projet

- **Sur l'implantation**

**Question d'un participant :** *Vous ne savez pas précisément où seront les éoliennes ?*

**Réponse d'ESCOFI :** Il est encore trop tôt pour déterminer l'emplacement exact des éoliennes. Ce travail sera possible une fois les études terminées. Nous pourrons ainsi superposer l'ensemble des contraintes identifiées et définir les emplacements optimaux. Nous devrions pouvoir effectuer ce travail d'ici la fin de l'été prochain.

**Question d'un participant :** *Où sera raccordé le parc ?*

**Réponse d'ESCOFI :** A ce jour, nous ne connaissons pas encore le poste source auquel le parc sera raccordé car cela dépend de la capacité d'accueil de ces derniers lorsque le projet sera prêt à construire. Les deux postes sources les plus proches se trouvent à Plémy et Le Gouray, il est possible que le projet soit raccordé sur l'un de ces postes et ce serait l'idéal car ils se trouvent non loin du site de projet.

**Question d'un participant :** *Quelle doit-être la distance minimum entre les éoliennes ? Et avec celles de Kallista ?*

**Réponse d'ESCOFI :** La distance entre éoliennes dépend directement du diamètre de leur rotor. Plus le rotor est large, plus les turbines doivent être espacées les unes par rapport aux autres. L'étude de vent qui résultera des mesures effectuées par le mât nous permettra de déterminer précisément les distances d'éloignement minimum pour que les éoliennes ne se gênent pas mutuellement, qu'il s'agisse de nos éoliennes ou celles du parc éolien existant.

**Question d'un participant :** *Elles seront sur le champ où il y a le mât de mesure ?*

**Réponse d'ESCOFI :** Le mât de mesure a été positionné à un emplacement représentatif de la zone d'étude en termes d'exposition moyenne au vent. Par ailleurs, cet emplacement a également été choisi pour sa facilité d'accès (chemin de terre carrossable en bordure de parcelle). L'emplacement où est implanté le mât de mesure fait partie de la zone d'étude du projet car il respecte la distance réglementaire minimum de 500 mètres aux habitations. Néanmoins, l'implantation du mât ne détermine pas l'implantation d'un mât éolien et nous faisons en sorte de nous éloigner le plus possible des habitations quand les études le permettent.

**Question d'un participant :** *Est-ce qu'elles seront de la même taille que les autres ?*

**Réponse d'ESCOFI :** Les éoliennes de ce projet feront au maximum 150 mètres en bout de pale. Les résultats des études nous permettront de déterminer la hauteur appropriée pour les éoliennes de ce nouveau projet mais il est très probable qu'elles soient plus grandes que celles actuellement en service près de l'ancienne voie romaine. (Les petits gabarits tendent à

disparaître du marché car ils représentent une faible part des ventes de turbines à l'échelle mondiale)

**Remarque d'un participant :** *Moi je suis pour ce projet, je trouve ça bien.*

**Remarque d'un participant :** *Je suis d'accord il faut de l'éolien mais nous on en a déjà, c'est bon !*

**Remarque d'un participant :** *Nous on est contre car les six éoliennes font déjà du bruit.*

**Remarque d'un participant :** *Je confirme, 6 ça suffit !*

- **Sur les autorisations**

**Question d'un participant :** *Vous achetez les terrains ?*

**Réponse d'ESCOFI :** Non, nous versons un loyer annuel en contrepartie des aménagements du projet éolien que nous faisons sur la parcelle. Ces aménagements font l'objet d'un bail emphytéotique ou d'une constitution de servitudes. Tout ce qui n'est pas aménagé pour les besoins du projet est laissé libre d'exploitation agricole.

**Question d'un participant :** *Quelle est la durée du bail de location des terrains ?*

**Réponse d'ESCOFI :** Les baux durent 25 ans.

- **Sur les retombées**

**Question d'un participant :** *Combien touchent la commune et la communauté de commune ?*

**Réponse d'ESCOFI :** Un projet éolien génère des retombées économiques pour le territoire, principalement sous forme de taxes. En complément, ESCOFI propose une redevance annuelle en contrepartie de l'utilisation des voiries communales. Il est également proposé à la commune d'intégrer le capital du parc éolien et de percevoir des dividendes associés à la vente de la production électrique.

Sur la base d'un projet de 5 éoliennes de 3,6 MW de puissance unitaire (18 MW au total), les retombées sont estimées à 113 000 € / an pour la commune et 90 000 € par an pour l'intercommunalité de Lamballe. Par ailleurs, une enveloppe mobilisable dès le commencement des travaux du parc pourra



servir à financer des mesures environnementales et d'accompagnement au sein de la commune. Celle-ci est estimée à un maximum de 275 000 € par éolienne.

**Question d'un participant:** *Est-ce que ça va réduire notre facture d'électricité ?*

**Réponse d'ESCOFI:** En tant que développeur-exploitant, ESCOFI n'est pas fournisseur d'électricité et n'a donc pas la possibilité de proposer des tarifs préférentiels d'achat d'électricité aux habitants de Trébry.

**Question d'un participant:** *Est-ce qu'il y aura une indemnité pour les maisons à côté ?*

**Réponse d'ESCOFI:** Il n'est pas prévu d'indemnité spécifique pour les habitations situées à proximité de la zone de projet mais il est tout à fait possible de réserver une part de l'enveloppe de mesures compensatoires et d'accompagnement à la mise en place de mesures contribuant à améliorer le cadre des riverains situés à proximité du parc. Une réunion avec un appel à propositions pourra être organisée sur le sujet en temps utile.

- **Sur les études**

**Question d'un participant:** *Est-ce que vous allez faire attention à l'environnement pendant les études ?*

**Réponse d'ESCOFI:** Les études écologiques ont débuté en avril 2023 et à ce jour, aucune sensibilité majeure n'a été relevée au cours des inventaires effectués sur la zone de projet.

**Question d'un participant:** *Pourquoi il n'y a qu'un seul mât de mesure ?*

**Réponse d'ESCOFI:** Le mât de mesure est positionné sur un emplacement représentatif de l'exposition au vent du site. Un seul mât est suffisant pour collecter les données de vent et déterminer l'implantation et les gabarits optimaux du projet.

- **Sur les impacts**

**Question d'un participant:** *Est-ce que les nouvelles éoliennes vont créer des interférences ?*

**Réponse d'ESCOFI:** Non, un parc éolien n'est pas censé créer des interférences dès lors qu'il est implanté hors des trajets de faisceaux

télécoms. Nous nous assurons toujours que cela ne soit pas le cas via les cartographies des antennes relais et faisceaux hertziens mises à disposition par les opérateurs. En ce qui concerne le mât de mesure, il faut savoir qu'il est simplement équipé d'un boîtier qui envoie les données de vent collectées mais la puissance d'émission de ce boîtier équivaut à celle d'un téléphone portable donc il n'y a pas de risque d'interférences.

**Question d'un participant :** *Est-ce que la présence d'éoliennes peut nuire à l'élevage ? J'ai entendu dire que les vaches produisaient moins de lait par exemple.*

**Réponse d'ESCOFI :** Dans le cadre des études, nous allons procéder à la réalisation d'un diagnostic géobiologique dont l'objectif est de prévenir toute perturbation éventuelle du parc éolien sur les élevages. Par retours d'expériences, nous savons que les projets éoliens ayant engendrés des perturbations ont pu être solutionnés par l'intervention d'un géobiologue. Par exemple, à Trébry même, certaines exploitations ont été impactées par le parc éolien existant de Bel Air et ont rencontré des perturbations qui ont pu être résolues par l'intervention d'un géobiologue.

**Remarques d'un participant :** *Moi j'ai eu des problèmes mais ça a été réglé. On parle que des aspects négatifs mais jamais quand ils sont résolus !*

**Question d'un participant :** *Est-ce que ça fera plus de bruit que les éoliennes actuelles ?*

**Réponse d'ESCOFI :** La réglementation acoustique applicable est la même pour tout parc éolien en France, quelle que soit sa taille et le gabarit de ses éoliennes. Ainsi, les éoliennes de ce nouveau projet devront se conformer aux mêmes exigences réglementaires que le parc existant en matière d'acoustique.

**Question d'un participant :** *Est-ce qu'il y a un sonomètre sur le mât de mesure ?*

**Réponse d'ESCOFI :** Non, le mât est équipé d'anémomètres, de girouettes et de sondes températures. Il n'y a pas d'intérêt à mesurer l'acoustique depuis le mât car les habitations se situent au sol et le bruit mesuré en hauteur ne serait pas représentatif (bruit du vent plus élevé en altitude)

**Remarques d'un participant:** *Ce qui me dérange ce sont les lumières rouges, depuis l'installation du mât, c'est pire.*

**Réponse d'ESCOFI:** Le balisage lumineux est une obligation réglementaire imposée par les services aéronautiques (armée, aviation civile) pour tout obstacle de grande hauteur qui pourrait entrer en collision avec un aéronef volant à basse altitude. A ce jour, des discussions et expérimentations sont en cours avec l'armée pour mettre en place des balisages lumineux infrarouge / à déclenchement ponctuel mais nous ne savons pas si les systèmes expérimentés seront généralisés.

### 3.3 Vos questions et remarques sur la démarche de concertation volontaire

- **L'étude des perceptions**

**Remarque d'un participant :** *C'est bien de demander l'avis des habitants.*

**Remarque d'un participant :** *Je me souviens quand vous êtes venus !*

**Complément de Demopolis concertation :** Nous sommes venus deux fois échanger avec les habitants de la commune de Trébry. Au printemps dernier, pour effectuer une étude des perceptions locales sur l'éolien et le développement d'un nouveau parc éolien. Nous sommes revenus une deuxième fois en septembre pour distribuer une lettre d'information et échanger avec les habitants autour de la zone d'implantation potentielle. Si vous n'avez pas reçu la lettre ou souhaitez nous rencontrer en porte-à-porte, n'hésitez pas à nous contacter.

**Remarque d'un participant :** *Oui mais bon ceux du bourg ne sont pas concernés !*

**Remarque d'un participant :** *Il faut concentrer votre panel d'étude sur ceux qui habitent à côté !*

**Complément de Demopolis concertation :** Il est essentiel d'intégrer dans cette démarche toute la commune de Trébry. Cependant, nous n'arrêtons pas notre démarche de concertation aux limites communales, certaines maisons des communes limitrophes sont elles aussi incluses car elles sont proches géographiquement de la zone d'étude. N'hésitez pas à nous contacter pour être intégrés dans la démarche de concertation !

**Remarque d'un participant :** *Je ne comprends pas que le maire n'ait pas demandé notre avis !*

**Complément de Demopolis concertation :** A ce jour, le conseil municipal de Trébry a délibéré positivement pour le lancement des études de faisabilité. Dès les premiers échanges, le conseil municipal a démontré un besoin d'écouter et d'échanger avec ses administrés sur ce sujet. Il a autorisé notre société à mener une étude des perceptions auprès de la population au printemps dernier, sous le mandat d'ESCOFI, dont les résultats ont été présentés en conseil municipal. La démarche de concertation lancée ce jour

est le fruit d'un échange commun entre ESCOFI, la mairie de Trébry et Demopolis Concertation.

- **Le forum de lancement**

**Remarque d'un participant :** *C'est très clair et bien expliqué sur vos panneaux.*

**Remarque d'un participant :** *C'est très intéressant cette réunion.*

**Remarque d'un participant :** *Oui au moins tout le monde peut poser ses questions !*

- **La suite de la concertation volontaire**

**Proposition d'un participant :** *Des visites de site et de parcs éoliens ça pourrait être bien.*

**Proposition d'un participant :** *Il faut aussi parler sobriété.*

**Réponse de Demopolis concertation :** Nous prenons bien note de vos propositions et nous essayerons, le plus possible, de répondre à vos attentes. La démarche de concertation sera co-construite avec les habitants au fil de l'avancement du projet !

**Remarque d'un participant :** *Il faut réfléchir plus concrètement aux compensations pour les habitants.*

**Complément de Demopolis concertation :** Un moment d'échange sur ce sujet pourra être imaginé dans le cadre de la concertation menée.

**Remarque d'un participant :** *Même si on est contre, on veut pouvoir être au courant de ce qu'il se passe.*

**Remarque d'un participant :** *Il faut continuer ces réunions, c'est mieux que la réunion publique.*

**Complément de Demopolis concertation :** Nous souhaitons que l'échange et l'information soient accessibles à tous. Les différents outils à votre disposition sont décrits directement sur l'affiche présentée en Annexe 2.

**Remarque d'un participant :** *Le porte-à-porte c'est bien mais parfois les gens craignent d'ouvrir.*

**Complément de Demopolis concertation :** C'est pourquoi nous mettons en place plusieurs outils à disposition des habitants : site internet, mail, événements publics, porte-à-porte...

**Remarque d'un participant :** *C'est difficile de plus communiquer que ce que vous avez fait.*

**Complément de Demopolis concertation :** Nous sommes toujours preneurs de nouvelles manières de communiquer pour garantir l'information de tous ! Vous pouvez nous contacter, ou écrire directement sur le site Internet vos propositions pour la communication.

**Remarque d'un participant :** *Le projet est déjà ficelé de toute manière.*

**Remarque d'un participant :** *Les gens d'ici croient que le projet est déjà ficelé. Mais tant qu'ils viennent ici...*

**Complément de Demopolis concertation :** Le projet en est encore à ses débuts, les études commencent juste. Nous informerons les habitants au fur et à mesure de l'avancement et espérons pouvoir co-construire ensemble certains éléments.

**Question d'un participant :** *Est-ce que vous allez partager les résultats des études ?*

**Complément de Demopolis concertation :** Oui. L'objectif est de vous communiquer les résultats à chaque étape de l'avancement des études.

**Question d'un participant :** *Est-ce que vous étudiez l'humain ?*

**Complément de Demopolis concertation :** L'étude des perceptions réalisée a permis de comprendre et analyser les attentes et besoins des concitoyens vis-à-vis de l'éolien et du projet porté par ESCOFI. La démarche de concertation volontaire lancée depuis mai 2023 et poursuivie par ce forum permettra sur le long terme de répondre aux attentes et de co-construire un projet éolien adapté au territoire. Nous souhaitons que tout le monde puisse s'exprimer mais également s'intégrer dans la démarche et la construction du projet.

## 4. Contacts

**Le site internet du projet :**

<https://www.projet-eolien-trebry.fr/>

**Pour participer sur le fil de discussion c'est juste ici :**

<https://www.projet-eolien-trebry.fr/question/que-pensez-vous-du-projet-eolien-de-trebry/>



**L'agence Demopolis Concertation :**

**Anaëlle RAPET**

Consultante concertation

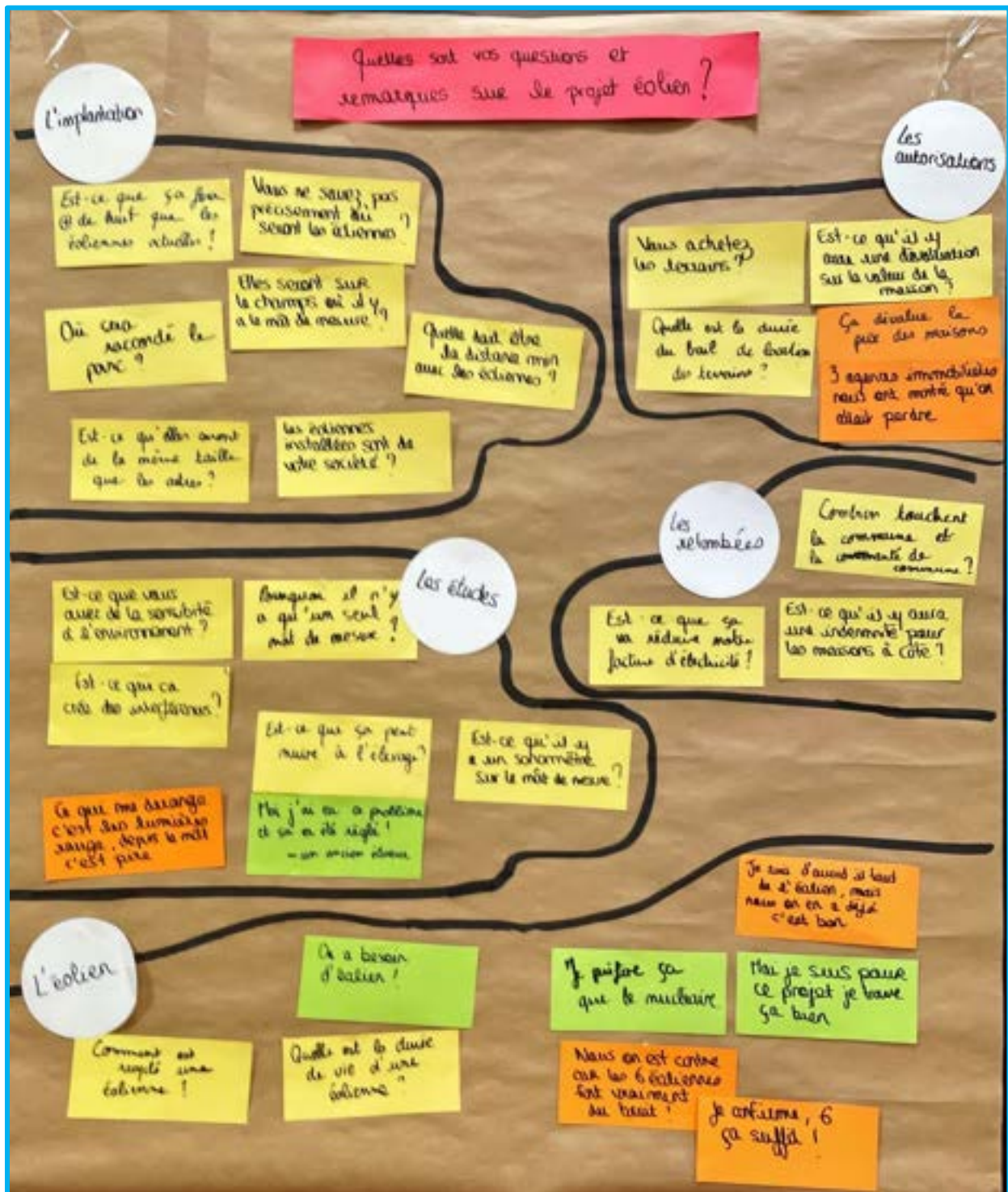
[anaelle.rapet@demopolis-concertation.fr](mailto:anaelle.rapet@demopolis-concertation.fr)

0785638560

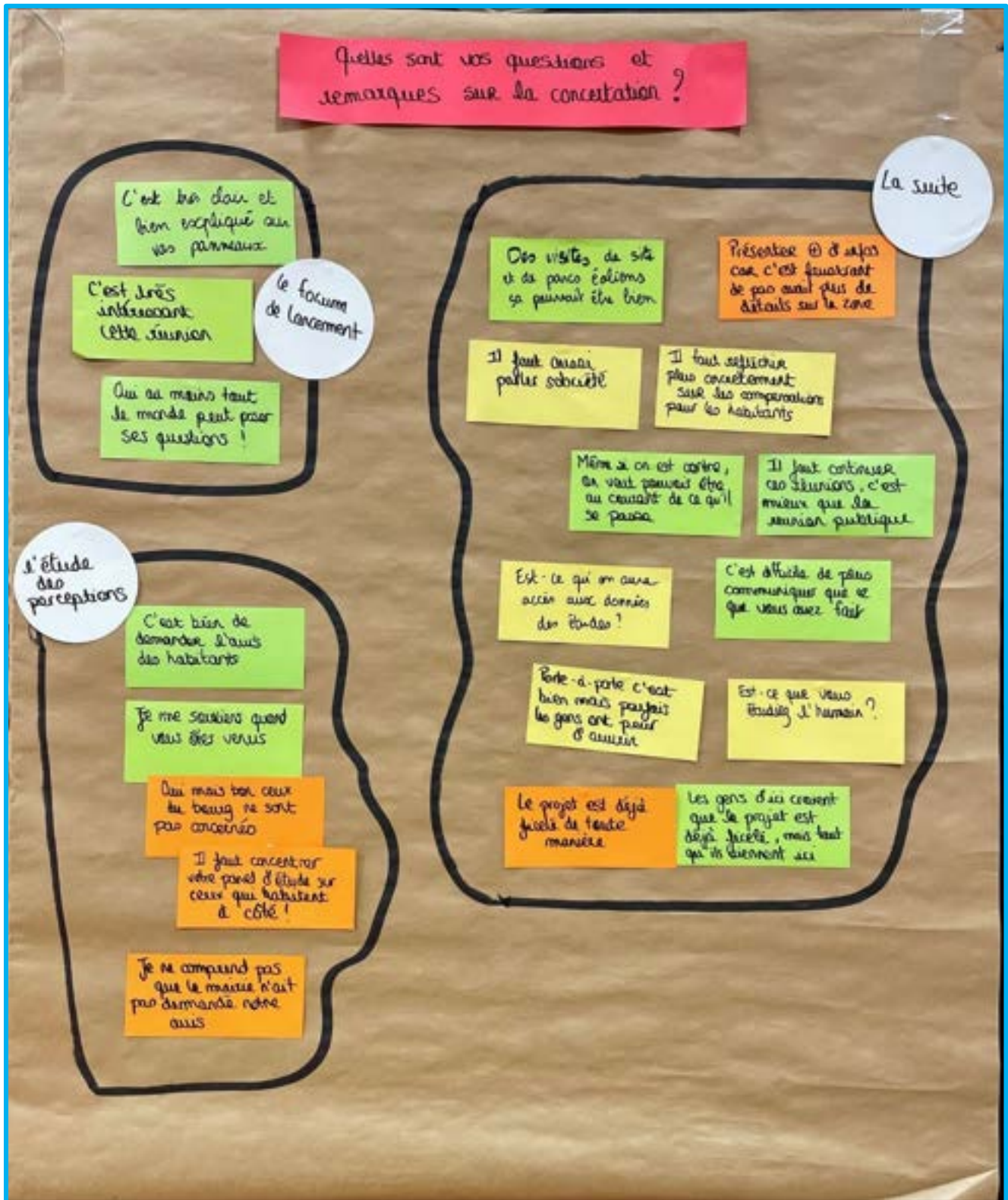


## 5. Annexes

### Annexe 1 : Vos remarques et questions collectées lors du forum







## Annexe 2 : Affiches et cartes présentées lors du forum

FORUM D'INFORMATION

### Projet éolien de Trébry

#### Pourquoi développer un nouveau parc éolien à Trébry ?

Le réchauffement climatique et ses conséquences, la raréfaction des ressources énergétiques fossiles et la dégradation de la qualité de l'air comptent parmi les enjeux majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle auxquels l'humanité doit faire face.



#### L'éolien dans la transition énergétique en France

L'objectif de neutralité carbone de la France en 2050 a été précisé par la Programmation Pluriannuelle de l'énergie (PPE) publiée en avril 2021. Elle fixe les objectifs de transition énergétique du pays jusqu'en 2028. **L'éolien terrestre tient un rôle essentiel dans cette politique de développement :**

- A l'horizon fin 2023, la puissance installée doit atteindre **24,6 GW**,
- A l'horizon 2028, ce seront 34,1 GW pour une option basse, et 35,6 GW pour une option haute, qui devront être implantés en France métropolitaine.

Au 31 décembre 2021, le parc éolien français atteint 16,7 GW avec une croissance de 1,2 GW par rapport à 2020. Cette croissance n'est pas suffisante pour répondre à ces objectifs.



#### AVEL BREIZH 2030 : un nouveau souffle éolien en Bretagne

Région pionnière du développement de l'éolien terrestre en France, la Bretagne fait face à une situation délicate en matière d'alimentation électrique : **en 2021, elle importe 81% de ses besoins électriques.** Pour répondre à cela, les services de l'État et le Conseil régional de Bretagne, avec l'appui de l'Ademe, ont élaboré conjointement une stratégie de développement de l'éolien en région sur la base des enjeux et des contraintes régionales, de la technologie et du cadre réglementaire existants.

La stratégie régionale « Ambition Climat Énergie » identifie ainsi comme **objectif une puissance éolienne terrestre à installer de 3 à 3,6 GW en 2050.**

*Ensemble, contribuons à cet objectif ambitieux !*

L'éolien terrestre est aujourd'hui la première source d'électricité de la région !

- Au 31 décembre 2021, la puissance éolienne installée est de **1,14 GW avec 682 installations.**
- La production électrique éolienne terrestre totale injectant **1,9 TWh** sur le réseau électrique breton, soit **15% % de la production électrique totale.**



#### Eolien et emploi local

La production éolienne génère, notamment dans les zones rurales, une nouvelle activité qui implique de nouveaux emplois, et de nouveaux revenus fiscaux pour les collectivités qui choisissent de prendre part, par l'installation d'éoliennes, à la transition énergétique.

**En Bretagne, on dénombre 1 207 emplois en 2021**, répartis dans différents secteurs :

- recherche et développement (494 emplois),
- fabrication de composants (173 emplois),
- ingénierie et construction (340 emplois)
- exploitation et maintenance (200 emplois).

Sources :

- notre-environnement.gouv.fr
- Feuille de route Bretonne de l'éolien terrestre, 2018. A retrouver sur ambition-climat-energie.bzh

ESCOFI

Pour en savoir plus  
Rendez-vous sur le site internet  
[www.projet-eolien-trebry.fr](http://www.projet-eolien-trebry.fr)

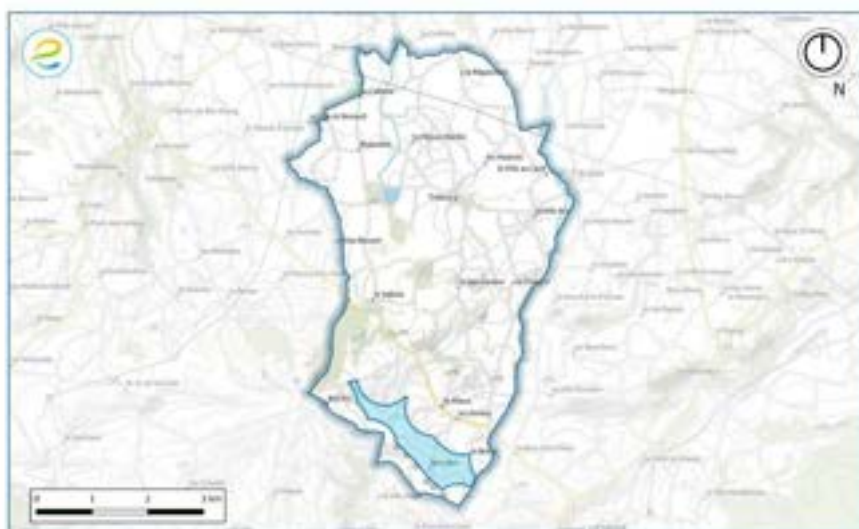


FORUM D'INFORMATION

## Projet éolien de Trébry

Suite à une étude de faisabilité préliminaire, l'équipe de l'agence ESCOFI Nantes a identifié une zone d'implantation potentielle pour le développement d'un parc éolien à proximité du site de Bel Air, sur la commune de Trébry.

### La zone d'implantation potentielle



### Les chiffres clés

-  **3 à 5** éoliennes
-  **3 à 5 MW** de puissance unitaire
-  **500 m** minimum des habitations
-  **5000 à 8500** personnes couvertes

### ESCOFI, la société de développement

Issue du monde agricole, ESCOFI est une entreprise française qui développe et exploite des installations de production d'énergie renouvelable. Depuis près de 20 ans, la société intervient sur toutes les phases de développement et d'exploitation de projets éoliens et solaires : recherche de sites, relations institutionnelles, études, montages financiers, installation et exploitation des parcs.

#### Nos domaines d'expertises

L'éolien

La photovoltaïque

L'hydroélectricité



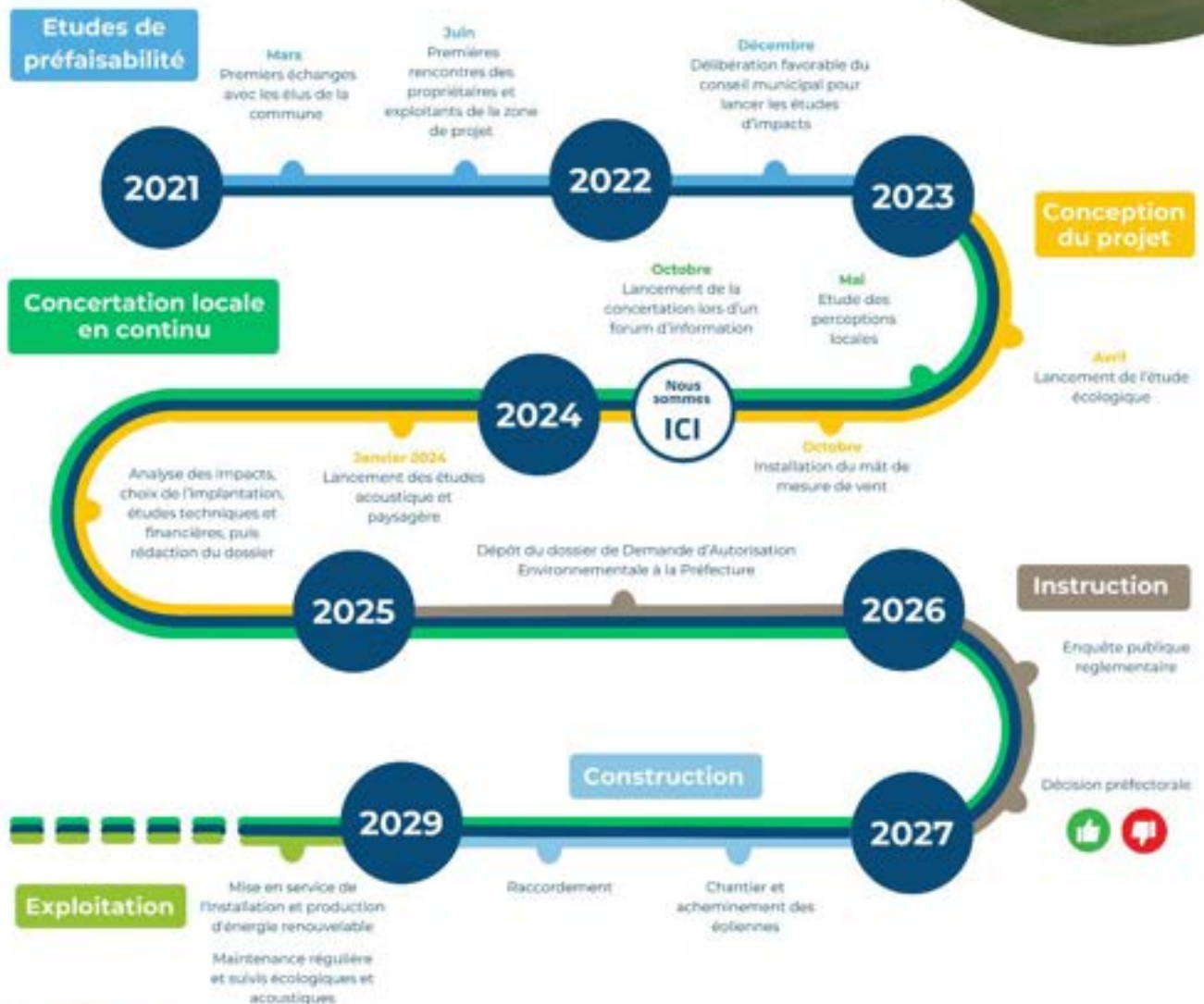

Pour en savoir plus  
Rendez-vous sur le site internet  
[www.projet-eolien-trebry.fr](http://www.projet-eolien-trebry.fr)

FORUM D'INFORMATION

# Projet éolien de Trébry

## Le calendrier de développement

Le développement puis la construction d'un projet éolien s'effectue sur un temps long généralement compris entre 5 et 8 ans avant la mise en service.





FORUM D'INFORMATION

## Projet éolien de Trébry

### Les études menées

Un parc éolien est une installation dite "classée pour la protection de l'environnement" (ICPE), laquelle est soumise à une réglementation stricte. Le porteur de projet doit constituer un dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE) qui contient notamment une étude d'impact. Le DDAE est instruit par les services de l'État. Lors de l'instruction de ce dossier, une enquête publique sera réalisée.

### L'étude d'impact

Une analyse fine du site est réalisée par des bureaux d'études indépendants afin de tenir compte des différentes composantes du territoire. Les résultats et préconisations qui en découlent permettent d'avoir une vision exhaustive du secteur d'implantation et de définir une insertion optimale pour le projet. **Trois études majeures et réglementaires composent l'étude d'impact :**



**L'étude écologique** permet de connaître le fonctionnement écologique du site, ses dynamiques et la présence d'espèces et d'habitats protégés. Durant cette étude, tous les habitats naturels, la flore, l'avifaune, les chauves-souris, les mammifères, etc. sont étudiés.



**L'étude acoustique** consiste à définir la contribution du parc éolien dans son environnement sonore. Dans un premier temps, des mesures acoustiques sont effectuées auprès des habitations les plus proches de la zone de projet puis, des simulations informatiques sont réalisées afin de modéliser l'incidence des éoliennes sur le milieu sonore existant. Si les seuils réglementaires sont dépassés, les éoliennes peuvent être bridées, voire arrêtées dans certaines conditions de vent et de température.



Il est indéniable que la présence d'éoliennes marque le paysage mais elles constituent des aménagements d'intérêt public dans la mesure où elles participent à la production électrique nationale. Sans prétendre les masquer, **l'étude paysagère** permet d'appréhender l'ensemble des composantes paysagères et patrimoniales afin de rendre l'implantation des éoliennes la plus harmonieuse possible. Des photomontages sont réalisés pour mesurer l'effet visuel du projet et simuler la perception qu'en auront les habitants depuis les routes qu'ils empruntent.



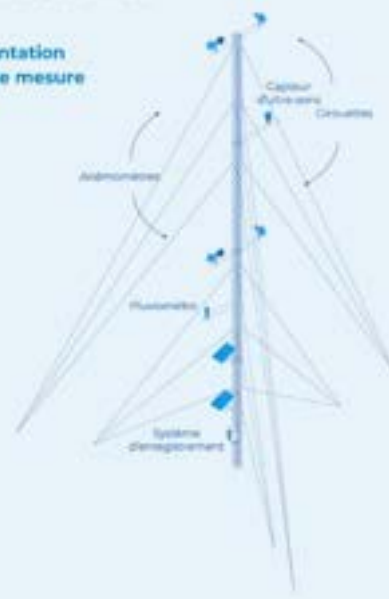
### Un mât de mesure a été installé à Trébry en septembre dernier !

D'une hauteur de 100m, il est installé pour minimum 12 mois.

Il nous permettra de connaître et d'analyser :

- La vitesse du vent : grâce à des anémomètres situés à plusieurs hauteurs sur le mât
- La direction du vent : grâce à une girouette
- L'activité des chauves-souris : grâce à des micros positionnés sur le mât

#### L'instrumentation d'un mât de mesure



ESCOFI

Pour en savoir plus  
Rendez-vous sur le site internet  
[www.projet-eolien-trebry.fr](http://www.projet-eolien-trebry.fr)

FORUM D'INFORMATION

## Projet éolien de Trébry

### L'étude des perceptions locales

Cette étude offre, à travers une synthèse des principales opinions des acteurs rencontrés, une vision qualitative et représentative du territoire sur le projet, en mai 2023. L'étude a été réalisée au près de 140 foyers rencontrés en porte-à-porte ou par téléphone à Trébry, le Mené et Saint-Glen (autour de la zone d'implantation potentielle).



#### Les habitants rencontrés ont une vision plutôt positive de l'éolien

- « Même s'il y a des choses plus esthétiques, le parc éolien qu'on a à Trébry ne me dérange pas plus que ça, car on s'habitue à les voir. »
- « Même si ce n'est pas beau, c'est une très bonne solution écologique pour la commune. »
- « Le parc actuel est assez loin donc il ne nous dérange pas... quand bien même, je trouve que c'est un plus d'avoir un tel parc sur la commune ! »

#### Un nouveau projet à Trébry ? La majorité des habitants n'y est pas opposée, certains se questionnent sur la pertinence d'un "projet de plus"

- « Ce nouveau projet ne me dérange vraiment pas ! Je ne me sens pas très concerné. »
- « On habite en face, rajouter quelques éoliennes ne va rien nous changer... Au contraire, on participe à la transition énergétique. »
- « Il faut bien avancer vers des solutions plus vertes... mais il faut que les éoliennes soient toutes implantées au même endroit. »
- « Je ne trouve pas ça moche mais je pense que le parc actuel suffit. Quand il y en a trop ça gâche le paysage il faut bien avouer. »
- « Je trouve que c'est dommage de multiplier ces installations notamment au niveau du parc du Bel Air qui est un très joli endroit où du monde va se balader. Ça transforme l'environnement. »
- « Je ne comprends pas l'intérêt, nous en avons déjà tellement ! »

#### 53% ont besoin de réponses à leurs interrogations

- « Est-ce que ça sera au même endroit que le parc éolien ? À quelle distance des habitations seront-elles ? »
- « Combien il y en aura ? Est-ce que je les verrai beaucoup d'ici ou pas ? Ça dépend beaucoup de ça ! »
- « On a différentes questions concernant le parc éolien... quels seront les impacts et les effets sur la commune ? »
- « Est-ce que ça fera plus de bruit que celles qui tournent déjà ? »
- « Pouvez-vous nous donner plus de détails ? Il faut que ce projet se fasse dans l'humain et surtout qu'il soit viable avec toutes les contraintes locales... C'est très important pour moi. »
- « Quelle est la rentabilité fiscale et énergétique ? Où va l'énergie produite ? »

#### Les questionnements font émerger un double besoin :

##### AVOIR DE L'INFORMATION

- « Il va falloir être à l'écoute de la population car il y a des gens qui sont comme moi, ils vont avoir pas mal de questions ! »
- « Il est important d'informer régulièrement les habitants pour éviter que tout soit déformé. C'est important que l'information soit claire et régulière afin de rassurer les habitants. »

##### ÊTRE IMPLIQUÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT DU PROJET

- « J'aimerais que des intervenants spécialisés viennent présenter leurs études et nous présentent les impacts. »
- « Il faut que tout le monde soit sensibilisé au fur et à mesure des avancées du projet. Nous pourrions écrire régulièrement sur le journal communal, et même intégrer les enfants. »

ESCOFI

Pour en savoir plus  
Rendez-vous sur le site internet  
[www.projet-eolien-trebry.fr](http://www.projet-eolien-trebry.fr)

demopolis  
concertation



FORUM D'INFORMATION

## Projet éolien de Trébry

### La concertation

Afin de répondre aux attentes identifiées lors de l'étude des perceptions, ESCOFI a choisi de mener une concertation volontaire auprès du territoire, tout au long du développement du projet.



### Les objectifs de la démarche que nous allons mener :

Vous informer régulièrement en vous proposant des contenus lisibles et accessibles à tous afin de vous donner les clés de compréhension du projet

*Des lettres d'information distribuées dans vos boîtes aux lettres, un site internet, des vidéos, des événements d'information, des articles, une foire-aux-questions*

Vous permettre d'échanger régulièrement avec nous afin de vous donner l'opportunité de poser des questions et d'obtenir des réponses tout au long du développement

*Des porte-à-porte réguliers, des événements ouverts à tous avec le porteur de projet, un fil de discussion en ligne*

Vous associer aux étapes clés du projet, en vous rendant acteurs de son évolution, pour co-construire collectivement un projet de territoire

*Une carte participative en ligne, des ateliers de travail et co-construction, des outils participatifs*

### Pour s'informer et participer, découvrez le site internet participatif du projet !

Pour accompagner au mieux le projet éolien de Trébry, un site internet participatif est en ligne.

Sur ce site, vous retrouverez :

- Les informations sur le projet éolien de Trébry
- Les documents partagés pendant les événements
- Les actualités du projet
- Les invitations aux événements de concertation
- Une carte participative et un fil de discussion

[www.projet-eolien-trebry.fr](http://www.projet-eolien-trebry.fr)



ESCOFI

### Qui est Demopolis Concertation ?

Agence spécialisée en concertation, une équipe dédiée accompagne ESCOFI pour le projet à l'étude à Trébry, afin de favoriser le dialogue et la co-construction avec les habitants.

**demopolis**  
concertation



